

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quel avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche à Nantes ?

Nantes, le 14 octobre 2024

Les délégations de l'élue locale à Nantes et à Nantes Métropole, Madame Aziliz Gouez, viennent d'être récemment étendues à l'enseignement supérieur et la recherche, par décision de la présidente de Nantes Métropole, Madame Johanna Rolland.

Nous nous étonnons et nous interrogeons sur un tel choix.

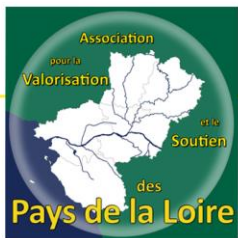
En effet, Madame Aziliz Gouez cumule des mandats d'élue dans deux régions différentes dont les objectifs et les intérêts peuvent être divergents :

- Conseillère municipale à Nantes, Vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'alliance des territoires, et dorénavant de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Conseillère régionale de Bretagne, membre de la commission économie et du groupe de travail sur l'autonomie.

L'Etude d'impact d'un hypothétique changement de Région du département 44, réalisée par le Cabinet d'audit PwC, financée par le Département de Loire-Atlantique et la Région Bretagne, publiée le 30 janvier 2024, pointe (pages 57-59) les risques majeurs pour l'académie de Nantes, en cas d'annexion de la Loire-Atlantique par la Région voisine :

- Perte du statut de ville académique pour Nantes
- Dépréciation du rôle de Nantes en matière universitaire et de recherche
- Dépréciation du rayonnement de Nantes et de son attractivité auprès des chercheurs, doctorants, étudiants, des entreprises innovantes, des investisseurs.

Comment imaginer que cette élue à Nantes puisse défendre objectivement et en toute impartialité les intérêts de notre Académie, alors que, par ailleurs, elle a



Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com

vocation à promouvoir ceux de la Région voisine de Bretagne, donc de Rennes qui est également une capitale académique légitimement ambitieuse ?

Le groupe politique autonomiste breton « Breizh a-gleizh » auquel appartient Mme Gouez au Conseil régional de Bretagne a fait adopter un vœu « d'autonomie au sein d'une Bretagne réunifiée ».

Mme Gouez est intervenue à Nantes, le 12 octobre 2024, par une prise de parole lors de la manifestation organisée par Bretagne réunie pour soutenir farouchement l'intégration de la Loire-Atlantique dans la Région Bretagne.

Alors que l'échec d'un projet d'Université Bretagne Loire, dissous en novembre 2019, a clairement démontré l'incompatibilité des intérêts des Universités de Nantes et de Rennes / Brest, Il est à craindre que, avec ses nouvelles attributions, Madame Gouez ne soit tentée, au nom de ses convictions autonomistes, de forcer un rapprochement qui n'est pas souhaité par l'Université de Nantes.

L'Université de Rennes prendrait, inévitablement, le leadership avec les conséquences énoncées précédemment en matière de statut et de rayonnement pour Nantes.

Que deviendrait alors l'entité Universitaire créée récemment en janvier 2022 regroupant l'Université de Nantes, d'Angers, de la Roche-sur-Yon, les Beaux-Arts, les Centres anti cancéreux de Nantes et d'Angers Centrale Nantes, les Mines et bien d'autres structures, l'ensemble étant le seul de la façade Atlantique à s'être vu reconnaître un label Européen ?

Nous demandons à Madame Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, de clarifier sa position et de nous informer sur sa vision d'avenir pour le pôle enseignement supérieur et recherche de Nantes.

Le Conseil d'administration d'AVSPL

Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire